



Garantie de 10 ans sur les systèmes (Canada et États-Unis)

DS-230.10-0520

**Globally Proven
Construction Solutions**

APPLICATION	PRODUITS
Sous-couche	NXT ^{MD} LEVEL SUPERCAP ^{MD} SC500 SUPERCAP SC500 LW
Apprêt	Apprêt NXT PRIMER Apprêt SUPERCAP Plus PRIME-N-BOND ^{MC}
Plancher chauffant [^]	Fil STRATA_HEAT ^{MC} STRATA_HEAT Paquets thermiques STRATA_HEAT
Réduction de vapeur	Apprêt VAPOR BAN ^{MC} ER Revêtement de réduction de la vapeur NXT Revêtement de contrôle de la vapeur d'eau SUPERCAP
Étanchéité / Antifracture	HYDRO BAN ^{MD} Membrane d'étanchéité 9235
Imperméabilisation	Membrane en feuille HYDRO BAN Mortier étanche pour solins LATAPOXY ^{MD}
Système de douche	Bac de douche pré-incliné HYDRO BAN (et accessoires applicables) Bac de douche pré-incliné linéaire HYDRO BAN (et accessoires applicables) Drain linéaire HYDRO BAN Drain à bride de collage HYDRO BAN Grille de drain HYDRO BAN Panneau HYDRO BAN Vis pour panneaux HYDRO BAN Rondelle à languette pour panneau HYDRO BAN 4-XLT ^Δ
Contrôle acoustique/antifracture	Tapis isolant pour contrôle acoustique et fissures 170 Adhésif pour contrôle acoustique et fissures 125 125 TRI MAX ^{MD}
Découpage	STRATA_MAT ^{MC} STRATA_MAT XT
Méthode à couche épaisse	Boue pour plancher 209 mélangé avec additif pour mortier 3701
Couche de coulis de liaison	254 Platine 257 TITANIUM ^{MC}
Méthode à couche mince	253 Or (version régulière ou pour pose rapide) 4-XLT (version régulière ou pour pose rapide) LATICRETE ^{MD} SELECT-BOND ^{MC} (+ sans affaissement OU trousse rapide)
Méthode pour carreaux lourds et de grande taille	4-XLT (version régulière ou pour pose rapide)
Jointolement	Coulis SPECTRALOCK ^{MD} PRO Premium Coulis SPECTRALOCK PRO SPECTRALOCK 1 Coulis PERMACOLOR ^{MD} PERMACOLOR Select
Scellant†	LATASIL TM Apprêt LATASIL 9118

† Conformément à la norme EJ171 du TCNA (Tile Council of North America ou Conseil nord-américain de la céramique), il est obligatoire d'appliquer un produit d'étanchéité flexible sur les joints de dilatation, les gorges, les coins, les plans inégaux et les autres types de joints où le carreau ou la pierre vient buter des matériaux dissemblables ou des surfaces de retenue.

Δ Lorsque le produit est utilisé pour poser des bacs de douche pré-inclinés HYDRO BAN^{MD} sur des supports uniquement.

[^] Thermostat pour planchers chauffants et thermostat STRATA_HEAT^{MC} vendus par LATICRETE International, Inc., pièces et matériaux garantis pendant un (1) an à compter de la date d'achat. Le seul recours à l'égard des thermostats pour planchers chauffants et des thermostats STRATA_HEAT consiste à faire remplacer le produit (voir les détails complets sur la garantie couvrant les produits LATICRETE dans la fiche des données techniques DS 230.13).

GARANTIE LIMITÉE

Sous réserve des conditions et exclusions énoncées ci-dessous, LATICRETE International, Inc. (« LATICRETE ») garantit que les produits présentés dans le présent document seront exempts de tout défaut de fabrication et ne se détérioreront pas au cours d'un usage normal durant une période de dix (10) ans à compter de la date d'achat, lorsqu'ils ont été installés en conformité selon les spécifications écrites de LATICRETE et les directives des normes de l'industrie. Pour que cette garantie limitée soit applicable, l'ouvrage comprenant la pose du produit doit être réalisé avec les produits indiqués dans ce document pour chaque application (voir le tableau). La présente garantie ne couvre pas les applications sur des façades immergées, industrielles et extérieures. Se reporter aux fiches techniques individuelles pour connaître le mode d'emploi spécifique à chaque produit. Nonobstant les paragraphes précédents, les façades extérieures dotées de carreaux de céramique, de pierre, de placage de maçonnerie encolé ou de briques minces sur des supports avec une charpente en acier ou en bois **ne sont pas couvertes** par la présente garantie limitée. Consulter la fiche des données techniques 230.15 pour ce type d'application.

DÉNI DE RESPONSABILITÉ

LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE EST OFFERTE EN LIEU ET PLACE DE TOUTE AUTRE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE. IL N'EXISTE AUCUNE GARANTIE, EXPRESSE OU IMPLICITE, Y COMPRIS AUCUNE GARANTIE BASÉE SUR DES ÉCHANTILLONS OU DES DÉCLARATIONS VERBALES, QUI SERA ACCORDÉE EN DEHORS DE CELLE STIPULÉE DANS LE PRÉSENT DOCUMENT. LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE ET D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER SONT EXCLUES.

RECOURS EXCLUSIF

L'unique et exclusif recours en cas de violation de la présente garantie limitée consiste à faire remplacer uniquement la partie de l'ouvrage en cause, laquelle s'est avérée défectueuse**. LATICRETE s'engage à payer le remplacement de ses produits, des matériaux de finition et de la main-d'œuvre nécessaire pour la pose des produits remplacés. Toutefois, LATICRETE refuse de payer tout montant supérieur – calculé en fonction du nombre de mètres carrés (pieds carrés) – au prix d'achat original de la partie de l'ouvrage à remplacer. LATICRETE refuse de payer le remplacement de toute partie de l'ouvrage qui ne s'est pas avérée défectueuse.

Dans l'éventualité où l'unique et exclusif recours précisé ci-dessus n'atteigne pas son but essentiel, la responsabilité de LATICRETE se limite à la valeur monétaire, calculée en fonction du nombre de mètres carrés (pieds carrés), du prix d'achat original de la partie de l'ouvrage à remplacer.

****Remarque :** L'efflorescence est un phénomène naturel qui se produit dans tous les mortiers de ciment Portland et ne constitue pas un défaut.

EXCLUSIONS

LATICRETE ne saurait être tenue responsable de l'exécution de travaux non conformes aux instructions de LATICRETE ni aux directives standards de l'industrie. Les fissures causées par des mouvements structurels, des flexions excessives ou d'autres défauts au niveau du support ne sont pas couvertes. LATICRETE N'EST PAS RESPONSABLE DES DOMMAGES ACCESSOIRES ET INDIRECTS (Y COMPRIS DE TOUTE PERTE DUE À DES RETARDS) SUBIS PAR L'ACHETEUR OU DES TIERS.

NON-CESSION

La présente garantie limitée n'est ni transférable ni cessible.

PROCÉDURE DE RÉCLAMATION

Pour soumettre une réclamation au titre de la présente garantie limitée, il faut notifier LATICRETE par écrit dans les trente (30) jours qui suivent la constatation du défaut de fabrication présumé. LATICRETE peut, aux termes de cette garantie limitée, exiger la soumission d'une preuve d'achat et d'utilisation du produit.

Adresser la réclamation à :

LATICRETE International, Inc.
1 LATICRETE Park North
Bethany, CT 06524-3423 États-Unis
Attn.: Technical Services Department

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

Pour obtenir une assistance technique et des renseignements supplémentaires, contacter le **service technique** de LATICRETE en composant un des numéros suivants :

Numéro sans frais : 1 800 243-4788, poste 1235
Téléphone : 203 393-0010, poste 1235
Télécopieur : +1 203 393-1948
Web : www.laticrete.com

LATICRETE International, Inc.

One LATICRETE Park North, Bethany, CT 06524-3423 USA ■ 1.800.243.4788 ■ +1.203.393.0010 ■ www.laticrete.com
©2020 LATICRETE International, Inc. All trademarks shown are the intellectual properties of their respective owners.